



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-91156>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **26-91156**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CCIT SEINE ESTUAIRE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Contrôle extérieur de la protection anticorrosion du Pont de Tancarville

Description : Le marché public a pour objet des prestations de contrôle extérieur dans le cadre des travaux de rénovation de la protection anticorrosion du pont de Tancarville. Les titulaires en charge du contrôle extérieur doivent apporter au maître d'ouvrage une assistance spécialisée concernant les études et la réalisation des travaux de renouvellement de la protection anticorrosion de l'ouvrage et des structures associées.

Identifiant de la procédure : 21307bf1-cc32-461d-9541-995872011238

Identifiant interne : CCITSE-2025-AOO-22

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71630000 Services de contrôle et d'essais techniques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71632200 Services d'essais non destructifs

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71355000 Services d'arpentage

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71351810 Services topographiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90714500 Services de contrôle de la qualité environnementale

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90714600 Services de contrôle de la sécurité environnementale

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Informations complémentaires : Visite sur site : Afin de prendre connaissance des contraintes relatives à l'exécution des prestations, les candidats soumissionnaires doivent obligatoirement visiter le site du pont de Tancarville. Pour procéder à cette visite, les candidats doivent contacter l'ensemble des correspondants suivants : M. Clément FASQUEL - Adjoint au Directeur - Direction des concessions - Mail : cfasquel@ponts.seine-estuaire.cci.fr et/ou M. Julien BERARD - Assistant technique - Direction des concessions - Mail : jberard@ponts.seine-estuaire.cci.fr. L'inscription préalable est obligatoire au moins 72h avant la date de visite. La visite aura lieu selon les disponibilités des référents de la Direction des concessions. Le courriel de demande de visite doit contenir l'objet suivant : « CCITSE-2025-AOO-22 - CONTRÔLE EXTÉRIEUR TANCARVILLE - VISITE - NOM DE L'ENTREPRISE ». Trois (3) représentants au maximum par candidat sont admis lors de la visite préalable du site (sous réserve d'autorisation). A l'issue de cette visite, les candidats reçoivent une attestation de visite. Les candidats joignent cette attestation dans leur réponse à la consultation. L'offre d'un candidat n'ayant pas procédé à la visite préalable obligatoire sera éliminée. Les critères d'attribution pour chaque lot, sont les suivants : Critère 1 : Prix des prestations (40 pts) - Critère 2 : Valeur technique (55 pts) - Sous-critère 2.A : Organisation de l'équipe (15 pts) - Sous-critère 2.B : Moyens mis en oeuvre pour les contrôles (15 pts) - Sous-critère 2.C : Qualité des documents de restitution (suivi et rapport final) (15 pts) - Sous-critère 2.D : Moyens pour assurer le respect des délais d'intervention et de diffusion (10 pts) - Critère 3 : Performance environnementale des modalités d'exécution (5 pts).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Contrôle extérieur de la protection anticorrosion

Description : Contrôle extérieur de la protection anticorrosion

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71630000 Services de contrôle et d'essais techniques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71632200 Services d'essais non destructifs

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Visite sur site : Afin de prendre connaissance des contraintes relatives à l'exécution des prestations, les candidats soumissionnaires doivent obligatoirement visiter le site du pont de Tancarville. Pour procéder à cette visite, les candidats doivent contacter l'ensemble des correspondants suivants : M. Clément FASQUEL - Adjoint au Directeur - Direction des concessions - Mail : cfasquel@ponts.seine-estuaire.cci.fr et/ou M. Julien BERARD - Assistant technique - Direction des concessions - Mail : jberard@ponts.seine-estuaire.cci.fr. L'inscription préalable est obligatoire au moins 72h avant la date de visite. La visite aura lieu selon les disponibilités des référents de la Direction des concessions. Le courriel de demande de visite doit contenir l'objet suivant : « CCITSE-2025-AOO-22 - CONTRÔLE EXTÉRIEUR TANCARVILLE - VISITE - NOM DE L'ENTREPRISE ». Trois (3) représentants au maximum par candidat sont admis lors de la visite préalable du site (sous réserve d'autorisation). A l'issue de cette visite, les candidats reçoivent une attestation de visite. Les candidats joignent cette attestation dans leur réponse à la consultation. L'offre d'un candidat n'ayant pas procédé à la visite préalable obligatoire sera éliminée. Les critères d'attribution, sont les suivants : Critère 1 : Prix des prestations (40 pts) - Critère 2 : Valeur technique (55 pts) - Sous-critère 2.A : Organisation de l'équipe (15 pts) - Sous-critère 2.B : Moyens mis en oeuvre pour les contrôles (15 pts) - Sous-critère 2.C : Qualité des documents de restitution (suivi et rapport final) (15 pts) - Sous-critère 2.D : Moyens pour assurer le respect des délais d'intervention et de diffusion (10 pts) - Critère 3 : Performance environnementale des modalités d'exécution (5 pts).

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères d'attribution, sont les suivants : Critère 1 : Prix des prestations (40 pts) - Critère 2 : Valeur technique (55 pts) - Sous-critère 2.A : Organisation de l'équipe (15 pts) - Sous-critère 2.B : Moyens mis en oeuvre pour les contrôles (15 pts) - Sous-critère 2.C :

: Qualité des documents de restitution (suivi et rapport final) (15 pts) - Sous-critère 2.D : Moyens pour assurer le respect des délais d'intervention et de diffusion (10 pts) - Critère 3 : Performance environnementale des modalités d'exécution (5 pts).

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/10/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rouen

Informations relatives aux délais de recours : Il est possible d'exercer devant le tribunal administratif compétent : -soit un référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L551-1 à -12 et R551-1 à -6 du Code de justice administrative) ; -soit un référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L551-13 à -23 et R551-7 à -10 du code de justice administrative) ; -soit un recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché (sur le fondement de la jurisprudence du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, "Département du Tarn et Garonne", n°358994).

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Contrôle extérieur de la topographie

Description : Contrôle extérieur de la topographie

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71355000 Services d'arpentage

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71351810 Services topographiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Tancarville

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Visite sur site : Afin de prendre connaissance des contraintes relatives à l'exécution des prestations, les candidats soumissionnaires doivent obligatoirement visiter le site du pont de Tancarville. Pour procéder à cette visite, les candidats doivent contacter l'ensemble des correspondants suivants : M. Clément FASQUEL - Adjoint au Directeur - Direction des concessions - Mail : cfasquel@ponts.seine-estuaire.cci.fr et/ou M. Julien BERARD - Assistant technique - Direction des concessions - Mail : jberard@ponts.seine-estuaire.cci.fr. L'inscription préalable est obligatoire au moins 72h avant la date de visite. La visite aura lieu selon les disponibilités des référents de la Direction des concessions. Le courriel de demande de visite doit contenir l'objet suivant : « CCITSE-2025-AOO-22 - CONTRÔLE EXTÉRIEUR TANCARVILLE - VISITE - NOM DE L'ENTREPRISE ». Trois (3) représentants au maximum par candidat sont admis lors de la visite préalable du site (sous réserve d'autorisation). A l'issue de cette visite, les candidats reçoivent une attestation de visite. Les candidats joignent cette attestation dans leur réponse à la consultation. L'offre d'un candidat n'ayant pas procédé à la visite préalable obligatoire sera éliminée. Les critères d'attribution sont les suivants : Critère 1 : Prix des prestations (40 pts) - Critère 2 : Valeur technique (55 pts) - Sous-critère 2.A : Organisation de l'équipe (15 pts) - Sous-critère 2.B : Moyens mis en oeuvre pour les contrôles (15 pts) - Sous-critère 2.C : Qualité des documents de restitution (suivi et rapport final) (15 pts) - Sous-critère 2.D : Moyens pour assurer le respect des délais d'intervention et de diffusion (10 pts) - Critère 3 : Performance environnementale des modalités d'exécution (5 pts).

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères d'attribution sont les suivants : Critère 1 : Prix des prestations (40 pts) - Critère 2 : Valeur technique (55 pts) - Sous-critère 2.A : Organisation de l'équipe (15 pts) - Sous-critère 2.B : Moyens mis en oeuvre pour les contrôles (15 pts) - Sous-critère 2.C : Qualité des documents de restitution (suivi et rapport final) (15 pts) - Sous-critère 2.D : Moyens pour assurer le respect des délais d'intervention et de diffusion (10 pts) - Critère 3 : Performance environnementale des modalités d'exécution (5 pts).

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/10/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rouen

Informations relatives aux délais de recours : Il est possible d'exercer devant le tribunal administratif compétent : -soit un référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L551-1 à -12 et R551-1 à -6 du Code de justice administrative) ; -soit un référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à

compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L551-13 à -23 et R551-7 à -10 du code de justice administrative) ; -soit un recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché (sur le fondement de la jurisprudence du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, "Département du Tarn et Garonne", n°358994).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Rouen

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 : Contrôle extérieur de la réparation des charpentes métalliques

Description : Contrôle extérieur de la réparation des charpentes métalliques

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71630000 Services de contrôle et d'essais techniques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71632200 Services d'essais non destructifs

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Tancarville

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Visite sur site : Afin de prendre connaissance des contraintes relatives à l'exécution des prestations, les candidats soumissionnaires doivent obligatoirement visiter le site du pont de Tancarville. Pour procéder à cette visite, les candidats doivent contacter l'ensemble des correspondants suivants : M. Clément FASQUEL - Adjoint au Directeur - Direction des concessions - Mail : cfasquel@ponts.seine-estuaire.cci.fr et/ou M. Julien BERARD - Assistant technique - Direction des concessions - Mail : jberard@ponts.seine-estuaire.cci.fr. L'inscription préalable est obligatoire au moins 72h avant la date de visite. La visite aura lieu selon les disponibilités des référents de la Direction des concessions. Le courriel de demande de visite doit contenir l'objet suivant : « CCITSE-2025-AOO-22 - CONTRÔLE EXTÉRIEUR TANCARVILLE - VISITE - NOM DE L'ENTREPRISE ». Trois (3) représentants au maximum par candidat sont admis lors de la visite préalable du site (sous réserve d'autorisation). A l'issue de cette visite, les candidats reçoivent une attestation de visite. Les candidats joignent cette attestation dans leur réponse à la consultation. L'offre d'un candidat

n'ayant pas procédé à la visite préalable obligatoire sera éliminée. Les critères d'attribution sont les suivants : Critère 1 : Prix des prestations (40 pts) - Critère 2 : Valeur technique (55 pts) - Sous-critère 2.A : Organisation de l'équipe (15 pts) - Sous-critère 2.B : Moyens mis en oeuvre pour les contrôles (15 pts) - Sous-critère 2.C : Qualité des documents de restitution (suivi et rapport final) (15 pts) - Sous-critère 2.D : Moyens pour assurer le respect des délais d'intervention et de diffusion (10 pts) - Critère 3 : Performance environnementale des modalités d'exécution (5 pts).

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères d'attribution sont les suivants : Critère 1 : Prix des prestations (40 pts) - Critère 2 : Valeur technique (55 pts) - Sous-critère 2.A : Organisation de l'équipe (15 pts) - Sous-critère 2.B : Moyens mis en oeuvre pour les contrôles (15 pts) - Sous-critère 2.C : Qualité des documents de restitution (suivi et rapport final) (15 pts) - Sous-critère 2.D : Moyens pour assurer le respect des délais d'intervention et de diffusion (10 pts) - Critère 3 : Performance environnementale des modalités d'exécution (5 pts).

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/10/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rouen

Informations relatives aux délais de recours : Il est possible d'exercer devant le tribunal administratif compétent : -soit un référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L551-1 à -12 et R551-1 à -6 du Code de justice administrative) ; -soit un référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L551-13 à -23 et R551-7 à -10 du code de justice administrative) ; -soit un recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché (sur le fondement de la jurisprudence du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, "Département du Tarn et Garonne", n°358994).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Rouen

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 : Contrôle extérieur amiante et plomb

Description : Contrôle extérieur amiante et plomb

Identifiant interne : Lot 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90714500 Services de contrôle de la qualité environnementale

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90714600 Services de contrôle de la sécurité environnementale

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Tancarville

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Visite sur site : Afin de prendre connaissance des contraintes relatives à l'exécution des prestations, les candidats soumissionnaires doivent obligatoirement visiter le site du pont de Tancarville. Pour procéder à cette visite, les candidats doivent contacter l'ensemble des correspondants suivants : M.

Clément FASQUEL - Adjoint au Directeur - Direction des concessions - Mail : cfasquel@ponts.seine-estuaire.cci.fr et/ou M. Julien BERARD - Assistant technique - Direction des concessions - Mail : jberard@ponts.seine-estuaire.cci.fr. L'inscription préalable est obligatoire au moins 72h avant la date de visite. La visite aura lieu selon les disponibilités des référents de la Direction des concessions. Le courriel de demande de visite doit contenir l'objet suivant : « CCITSE-2025-AOO-22 - CONTRÔLE EXTÉRIEUR TANCARVILLE - VISITE - NOM DE L'ENTREPRISE ». Trois (3) représentants au maximum par candidat sont admis lors de la visite préalable du site (sous réserve d'autorisation). A l'issue de cette visite, les candidats reçoivent une attestation de visite. Les candidats joignent cette attestation dans leur réponse à la consultation. L'offre d'un candidat n'ayant pas procédé à la visite préalable obligatoire sera éliminée. Les critères d'attribution sont les suivants : Critère 1 : Prix des prestations (40 pts) - Critère 2 : Valeur technique (55 pts) - Sous-critère 2.A : Organisation de l'équipe (15 pts) - Sous-critère 2.B : Moyens mis en oeuvre pour les contrôles (15 pts) - Sous-critère 2.C : Qualité des documents de restitution (suivi et rapport final) (15 pts) - Sous-critère 2.D : Moyens pour assurer le respect des délais d'intervention et de diffusion (10 pts) - Critère 3 : Performance environnementale des modalités d'exécution (5 pts).

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères d'attribution sont les suivants : Critère 1 : Prix des prestations (40 pts) - Critère 2 : Valeur technique (55 pts) - Sous-critère 2.A : Organisation de l'équipe (15 pts) - Sous-critère 2.B : Moyens mis en oeuvre pour les contrôles (15 pts) - Sous-critère 2.C : Qualité des documents de restitution (suivi et rapport final) (15 pts) - Sous-critère 2.D : Moyens pour assurer le respect des délais d'intervention et de diffusion (10 pts) - Critère 3 : Performance environnementale des modalités d'exécution (5 pts).

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/10/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rouen

Informations relatives aux délais de recours : Il est possible d'exercer devant le tribunal administratif compétent : -soit un référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L551-1 à -12 et R551-1 à -6 du Code de justice administrative) ; -soit un référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L551-13 à -23 et R551-7 à -10 du code de justice administrative) ; -soit un recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché (sur le fondement de la jurisprudence du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, "Département du Tarn et Garonne", n°358994).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Rouen

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CCIT SEINE ESTUAIRE

Numéro d'enregistrement : 13002169400018

Adresse postale : 181 quai Frissard

Ville : Le Havre

Code postal : 76067

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Point de contact : Pôle Juridique, Achats, Marchés Publics

Adresse électronique : commandepublique@seine-estuaire.cci.fr

Téléphone : 0235552682

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Rouen

Numéro d'enregistrement : 17760005300025

Adresse postale : 53 avenue Gustave Flaubert

Ville : Rouen

Code postal : 76600

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rouen@jurradm.fr

Téléphone : 0235583500

Adresse internet : <http://rouen.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 74a26f9d-5717-49df-b3af-5cd63737c20a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/09/2026 à 16:07

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/09/2026